



Dépression de la Basse Haine

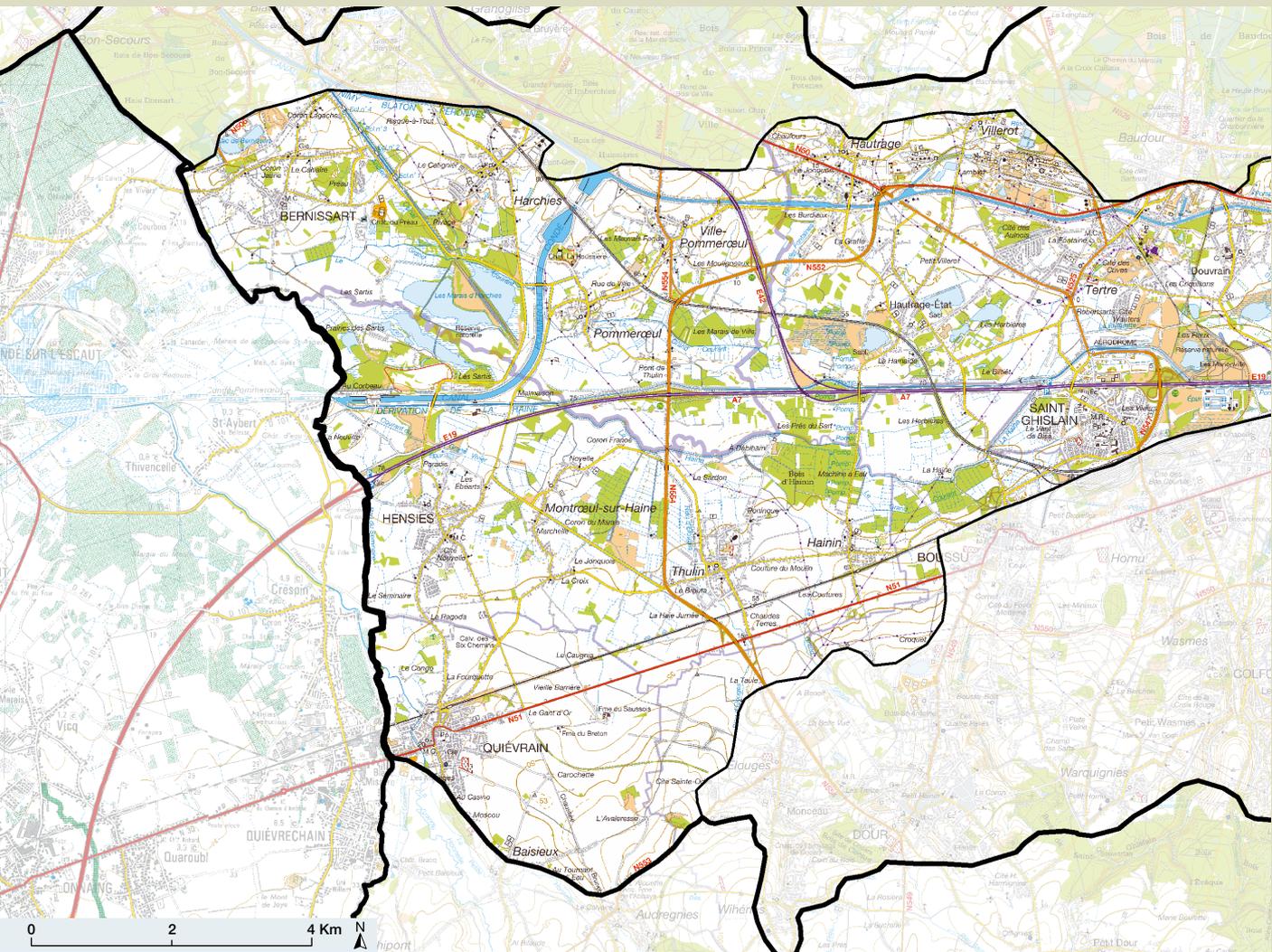


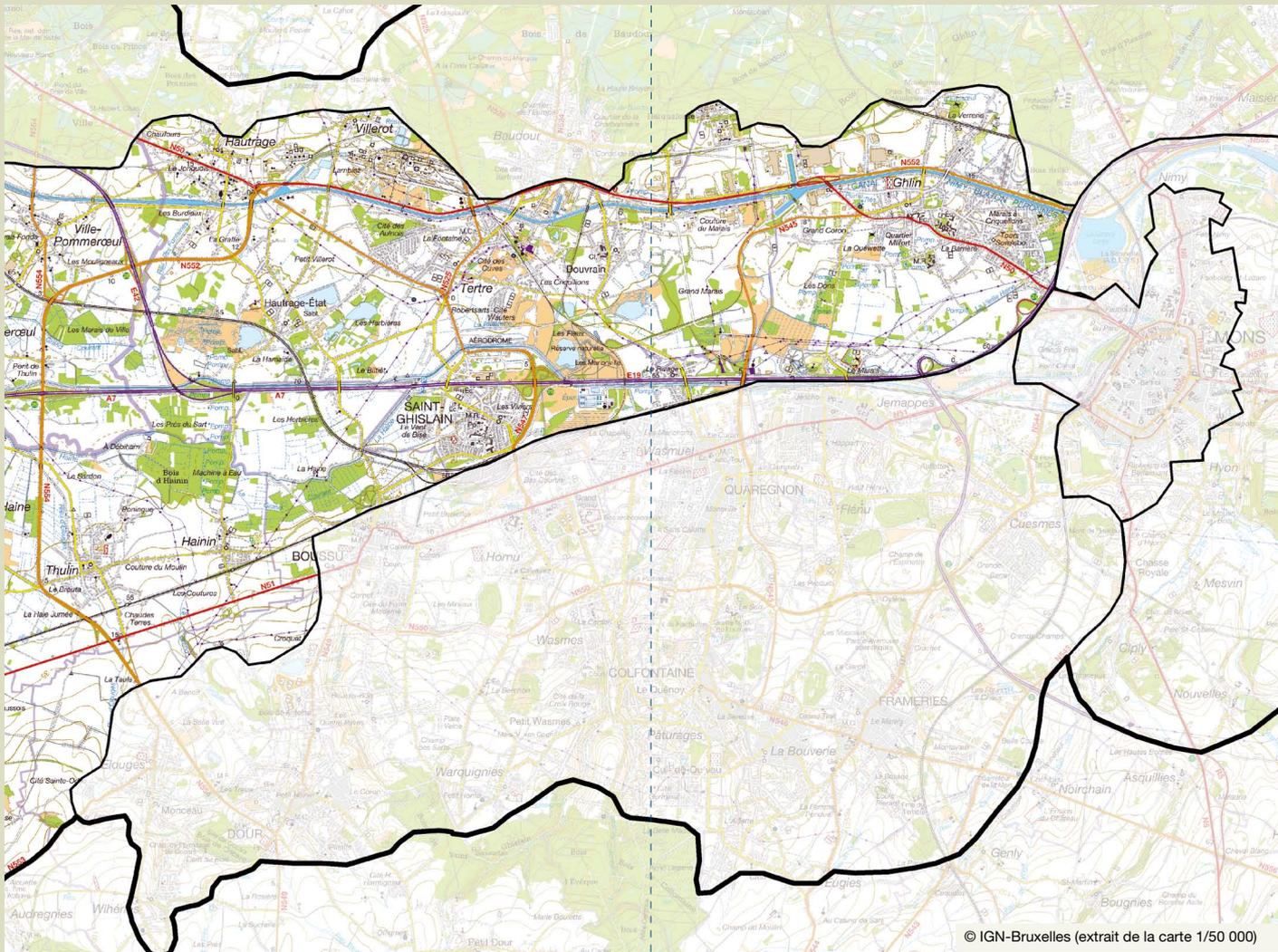
Superficie totale de l'aire (ha)^A	12 397
Superficie agricole (ha)	7 052
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 179
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 970
Nombre d'habitants^B	45 009

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).

Vaste plaine alluviale au relief très calme, l'aire de la Dépression* de la Basse Haine présente des paysages où se mêlent les milieux humides et l'industrialisation. Plusieurs voies de transports la traversent, d'est en ouest, dans l'axe de la vallée : la Haine, au parcours remanié, l'autoroute E19 – E42, qui double la partie canalisée de la rivière, et le canal Nimy – Blaton – Péronnes, en limite nord de l'aire paysagère. Les tissus d'habitat et d'industries, qui bordent ces infrastructures de transport, sont plus développés vers l'est et la périphérie montoise.







L'aire de la Dépression de la Basse Haine occupe la **PLAINE ALLUVIALE** du cours d'eau, à une altitude de vingt-cinq mètres en moyenne. Aux limites nord et sud de l'aire, l'altitude atteint les cinquante mètres, prémises des versants nord (Villerot et Hautrage) et sud (Quiévrain) de la vallée de la Haine.

La **HAINÉ**, rivière qui a donné naissance à ce relief plat, a vu son cours remanié à de nombreuses reprises par l'homme (bras abandonnés, canalisés ou déviés vers un canal désaffecté). Les affluents de rive droite, perpendiculaires à la rivière ont souvent permis l'installation de localités : Hautrage sur le ruisseau des Fontaines, Villerot sur le ruisseau Saint-Pierre et Ghlin sur le ruisseau d'Erbisoeul.

Les sédiments alluvionnaires des sols sont couverts de labours ou de **MILIEUX HUMIDES**. Ces derniers présentent une alternance de zones marécageuses et de prairies quadrillées de courants de drainage. Une trame végétale constituée de saules têtards, de peupliers et de phragmites* les accompagne. L'étendue des milieux humides a été augmentée par des affaissements miniers. Ces derniers sont par exemple à l'origine des marais d'Harchies. Les hautes cultures de maïs participent, entre la fin de l'été et l'automne, à la fermeture du paysage caractéristique de plaine alluviale.

Il y a peu de **BOISEMENTS** importants au sein de l'aire. Ils accompagnent ponctuellement les canaux ou les marais et couvrent les rares terroirs (Bernissart).

L'origine rurale des localités est encore visible du fait de la présence de nombreuses anciennes fermes converties en habitations au sein du noyau bâti. Le village-rue de Montroeuil-sur-Haine et la cuvette d'Hainin présentent un caractère rural bien préservé. De nombreuses localités

doivent leur essor à l'industrialisation et à l'exploitation des ressources houillères de la vallée. Ces localités se caractérisent par la présence au sein du tissu bâti de **QUARTIERS OUVRIERS ET DE GROSSES DEMEURES**, réservées aux ingénieurs et aux directeurs. La brique, parfois peinte, accompagne ponctuellement la pierre locale (comme la pierre de sable). La tuile rouge ou l'ardoise artificielle couvre les toits.

L'organisation des centres urbains de Quiévrain et de Saint-Ghislain a été influencée par la proximité d'infrastructures ferroviaires : gare frontière et gare de formation. A partir de la fin du 19^e siècle, Ghlin a accueilli en villégiature la bourgeoisie de Mons, ce qui se traduit par la présence de maisons imposantes entourées de leur parc.

L'influence de l'ancienne industrie charbonnière s'exprime dans le paysage par la présence de zones d'effondrements du sous-sol mais aussi par l'habitat et les infrastructures de transport générés par cette activité. D'autres éléments souvent associés aux charbonnages, comme les terroirs et les infrastructures techniques, sont par contre peu présents au sein de l'aire.

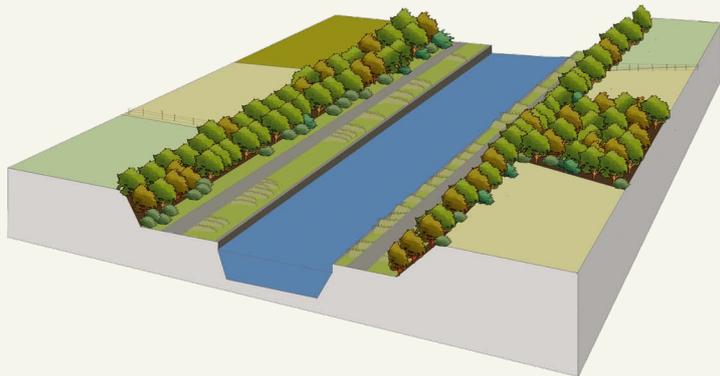
Les voies de communication (route, fer et eau) sont développées parallèlement à la vallée. Elles occasionnent des césures paysagères non négligeables à l'échelle locale. Le **RÉSEAU DE CANAUX**, d'époques et de gabarits différents, est l'une des caractéristiques paysagères de la Dépression de la Basse Haine. Le canal Nimy – Bleton – Péronnes, qui traverse d'est en ouest la frange nord de l'aire, a donné lieu à l'installation de plusieurs **GRANDS PARCS D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE**, comme celui de Ghlin – Baudour en 1960, premier du genre en Belgique.

Les voies d'eau canalisées, symboles de l'aire de la Dépression de la Basse Haine, présentent des aspects forts différents selon leur taille, souvent liée à leur ancienneté.



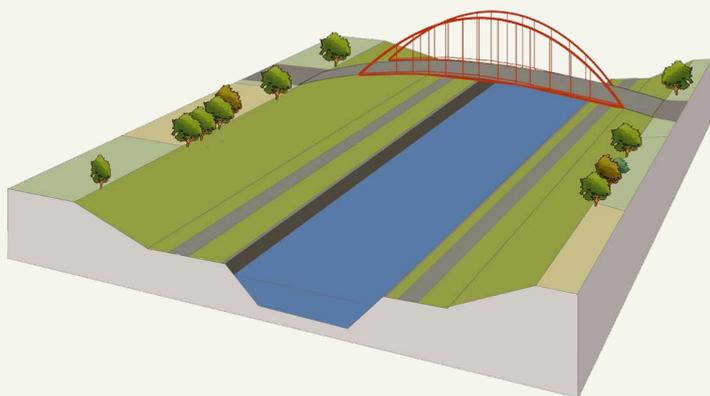
© Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 2010

L'étroit canal Pommeroeul – Blaton, construit au 19^e siècle, est aujourd'hui désaffecté. La nature reprend ses droits et l'envahit progressivement. Il s'arrête au niveau des marais d'Harchies. Le canal se fond dans la trame végétale malgré sa position majoritairement en remblai.



© Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 2010

Le canal Nimy – Blaton – Péronnes marque de son empreinte l'aire paysagère qu'il traverse de part en part. Il date de la seconde moitié du 20^e siècle et est au gabarit de 1 350 tonnes. Ses longs tronçons rectilignes sont souvent bordés de rideaux d'arbres. Pour s'adapter aux chalands plus grands, il doit être mis au gabarit de 2 000 tonnes et subira un élargissement et une rectification de plusieurs courbes. Le réaménagement des berges tiendra compte des aspects environnementaux et paysagers.



© Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 2010

Le plus récent des canaux, le canal Pommeroeul – Condé, présente un gabarit important de 2 000 tonnes. Ses berges sont minéralisées. Il est réalisé en déblai et est accompagné de peu de végétation.





En 1972, le canal Mons – Condé, datant du début du 19^e siècle, a été partiellement comblé et reconverti en autoroute. La dérivation de la Haine réutilise aussi partiellement cet ancien canal. Les paysages qui en résultent sont tantôt bucoliques, invitant à la promenade, tantôt plus urbanisés.



Les infrastructures de transport permettent, depuis les vastes surfaces qu'elles occupent, des vues larges sur le paysage : à gauche, la gare de formation de Saint-Ghislain et à droite le canal Nimy – Blaton – Péronnes à Baudour, avec l'entrée de la darse.



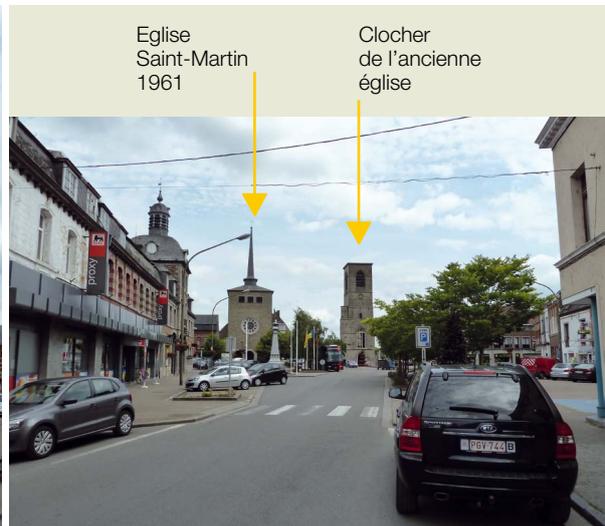
La campagne n'est jamais loin des grands complexes industriels, ce qui offre des paysages où les tours et les cheminées sont noyées dans le vert de la végétation et ce qui diminue la sensation de milieu artificialisé, comme ci-contre à Villerot.



L'habitat ouvrier est la trace la plus importante laissée par l'activité charbonnière au sein de l'aire. Il se présente sous forme de séquences de blocs mitoyens au sein du tissu bâti ou de petites cités indépendantes du noyau bâti originel. Ci-dessus, de gauche à droite, un coron à Bernissart, des blocs de maisons mitoyennes à Hautrage-Etat et la cité ouvrière des Sartis à Hensies.

Ci-contre, détails d'un ensemble à Hautrage-Etat.

Les paysages observés depuis le centre de Saint-Ghislain résultent de deux faits importants : d'une part le bombardement de 1944 qui a détruit plus de la moitié de la ville et d'autre part la construction de l'autoroute E19 en 1972. L'ancien hôtel de ville qui date du 18^e siècle a résisté aux bombardements (en haut à gauche).



Eglise Saint-Martin 1961

Clocher de l'ancienne église



Ecran végétal bordant l'autoroute E19



Enjeux

- La Haine, sous ses diverses formes, est le fil conducteur méconnu de l'aire paysagère.
- Les paysages non bâtis de la Dépression de la Basse Haine résultent d'un fragile équilibre entre la végétation caractéristique des milieux humides naturels, l'exploitation du milieu et son assèchement (peupliers, canaux de drainage et cultures).
- L'aire présente un condensé de la typologie historique des canaux du 19^e au 21^e siècle et des ouvrages d'art qui y sont associés.
- De nombreuses voies de communication traversent l'aire. Elles rassemblent des infrastructures (pont, chemin de halage) qui constituent autant de points de vue potentiels sur le paysage environnant. Elles sont toutefois souvent bordées de cordons boisés qui empêchent toute vision latérale sur le paysage.
- Le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale est une caractéristique fondamentale du paysage de l'ensemble et constitue un enjeu global (voir pages 278 et 279). Il concerne particulièrement l'aire de la Dépression de la Basse Haine.

Objectifs paysagers

1. Mettre en évidence le rôle de la Haine dans la formation des paysages typiques de l'aire.	AMÉNAGEMENT
2. Respecter les paysages non bâtis typiques de la Dépression de la Basse Haine.	PROTECTION
3. Mettre en valeur les canaux et les ouvrages d'art associés.	AMÉNAGEMENT
4. Assurer des ouvertures visuelles sur certains éléments intéressants du paysage depuis les infrastructures.	GESTION-AMÉNAGEMENT
5. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale caractérisant l'ensemble et particulièrement présent au sein de l'aire de la Dépression de la Basse Haine.	GESTION

Pistes d'action

- Réaliser un circuit d'interprétation des paysages typiques de la Dépression de la Basse Haine centré sur la rivière.
- Réaliser des actions citoyennes en vue de la préservation et de la mise en valeur du petit patrimoine lié aux ouvrages d'arts associés aux canaux (adopter un monument, chantiers de restauration).
- Etablir des plans de gestion de la végétation couvrant les bords des infrastructures de transport (canaux, autoroutes).
- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale.